

# CONDUITE DE PLATE-FORME ÉLÉVATRICE MOBILE DE PERSONNE PEMP (CACES) R486



## R486 PERFECTIONNEMENT

**Objectifs :** Être capable de manipuler une plate-forme élévatrice mobile de personne (nacelle) en toute sécurité. Satisfaire à l'évaluation « test CACES PEMP » pour une ou plusieurs catégories de PEMP.

### PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉ-REQUIS

- Toute personne de plus de 18 ans appelée à manipuler une PEMP.
- Le stagiaire devra être titulaire du permis correspondant à la catégorie de véhicule équipé de la PEMP. En cas de non possession du permis de conduire, le stagiaire devra se faire accompagner d'un conducteur qualifié.
- Toute personne ayant exercé le métier de conducteur de PEMP occasionnellement (sans CACES®) et voulant approfondir ses compétences.

- Lire et comprendre le français de préférence.
  - Formation éligible au CPF.
- Permis de conduire obligatoire pour la catégorie B.
- Travail en hauteur obligatoire pour les deux catégories.

### QUALIFICATION DES INTERVENANTS

- Enseignant qualifié.
- Testeurs appartenant à un organisme certifié testeur CACES PEMP.

### MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Salles de cours équipées.
- Utilisation de PEMP conformément à la recommandation R-486.
- Terrain avec aire d'évolution.
- Exercices pratiques.

### EFFECTIF

- Groupe de 4 à 10 personnes.

### DURÉE

- 21 heures soit 3 jours.

### TARIFS

- Sur notre site à Ambert :
  - 2 catégories : 865 € HT
  - 1 catégorie A ou B : 765 € HT
- Sur le site de l'entreprise : nous contacter.

### DURÉE

- 14 heures soit 2 jours.

### TARIFS

- Sur notre site à Ambert :
  - 2 catégories : 715 € HT
  - 1 catégories A ou B : 595 € HT
- Sur le site de l'entreprise : nous contacter.

### ACCESSIBILITÉ

Accès Personne à Mobilité Réduite (PMR).

### PROGRAMME

#### Partie théorie :

- Les statistiques d'accidents.
- La législation.
- La disposition réglementaire.
- Les différents types de nacelles.
- Les contrôles et les équipements.
- Les qualifications du personnel.
- Les règles d'utilisation.

#### Partie pratique :

- Vérification avant la prise de poste.
- Familiarisation avec le fonctionnement.
- Utilisation des véhicules (positionnement, balisage, stabilisation, immobilisation).
- Le levage d'une charge.
- Déploiement de la nacelle.
- La charge et évolution de la nacelle.
- Manœuvre de sauvegarde.
- La fin de poste.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- QCM et examen pratique suivant référentiel.

### SANCTION VISÉE

- Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité (CACES) pour les PEMP conforme à la recommandation R-486.
- Validité : 5 ans.

